Revue de presse
Articles publiés entre le 03 mars et le 07 mars 2014

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Sommet des chefs d'Etat de la COI à Moroni.....2
Pêche.....6
Desserte aérienne.....12
Energie renouvelable.....14
Environnement.....16
Tourisme.....17
Santé.....21
Changement climatique.....22
Développement durable.....24

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

Sommet des chefs d'Etat de la COI à Moroni

Al-watwan
Le premier journal des Comores

Alwatwan du 05/03/2014

Sommet de la Coi à Moroni

Le comité d'organisation met la main à la pâte

C'est l'ancien ministre Abdourahim Saïd Bakar qui préside le comité national chargé de l'organisation du quatrième sommet de la Coi, prévu en juillet à Moroni. «De la réussite de cet événement capital dépend l'avenir de la région», a déclaré le ministre des Relations extérieures lors de la présentation, hier, des membres du comité.

C'est une équipe multidisciplinaire, composée de quatorze membres, qui est chargée de mener à bien les préparatifs du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Commission de l'Océan indien (Coi). Le ministre des Relations extérieures, El-Anrif Saïd Hassane, a tenu à situer l'enjeu de ce grand rendez-vous régional. *«De la réussite de cet événement capital dépend l'avenir de notre zone»*, a-t-il déclaré lors de la cérémonie de présentation des membres du comité, hier mardi 4 mars. L'ancien ministre Abdourahim Saïd Bakar, à la tête du comité d'organisation, reconnait avoir du pain sur la planche. *«C'est un défi patriotique et organisationnel»*, a-t-il indiqué. Et d'ajouter que le succès du Sommet ne dépendait pas seulement de son équipe et du gouvernement, mais aussi de la mobilisation de tous. *«Notre pays a les capacités humaines et matérielles (...), mais cela ne suffit pas. Il faut y croire»*, a martelé Abdourahim Saïd Bakar, qui dispose désormais d'un bureau au Mirex.

Selon le chef de la diplomatie comorienne, les Comores disposent d'une expérience reconue en matière d'organisation de telles manifestations pour avoir déjà accueilli le sommet de l'Easf en mars 2010 et autres conférences ministérielles de la Coi.

Une manoeuvre ?

Il a dit fonder beaucoup d'espoirs sur les compétences reconnues des membres de cette équipe.

Ce quatrième Sommet de la Coi est, pour le ministre El-Anrif Saïd Hassane, d'une importance particulière de par les thèmes qui y seront abordés. *«Nous venons de célébrer les trente ans de l'organisation. Il sera donc question de tracer les perspectives de la Coi pour les trente prochaines années»*, a-t-il souligné. L'autre sujet, qui sera débattu en juillet prochain à Moroni, est celui de l'ouverture de la commission. *«Aujourd'hui, vu le succès de notre structure, certains pays souhaitent en faire partie. Reste maintenant à trancher et à voir si nous ouvrons la porte à d'autres ou non. Cela ne relève que des chefs d'Etat»*.

Le conclave de Moroni sera surtout l'occasion d'aborder la question de l'autonomie financière de l'organisation, dont le fonctionnement dépend aujourd'hui de l'Union européenne, de la Chine et d'autres partenaires internationaux. Par ailleurs, la proposition de certains Etats membres de transformer la Commission en Communauté des îles de l'Océan indien sera à l'ordre du jour. Il faut dire que cette proposition, qui émanerait de La Réunion, est perçue, dans certains milieux à Moroni, comme une manoeuvre de Paris pour faire admettre Mayotte au sein de l'espace indianocéanique en tant qu'entité à part entière.

Enfin, à en croire toujours le patron de la diplomatie comorienne, le problème de la circulation des biens et des personnes entre les îles, les enjeux liés aux ressources maritimes du bassin occuperont une place de tout premier choix. *«Tous ces sujets, les uns plus cruciaux que les autres, font de ce quatrième sommet une rencontre pas comme les autres»*, a déclaré à Al-watwan un haut fonctionnaire du Mirex.



Mais, bien avant le mois de juillet, le comité national chargé de l'organisation, devra faire ses preuves lors de la conférence des ministres des Affaires étrangères, prévue les 10 et 11 avril, soit dans un mois. Un baptême de feu qui nous donnera une idée assez juste de sa capacité à réussir le sommet de juillet. Une commission de coordination, composée du ministre lui-même et du secrétaire général du Mirex, chapeaute les travaux préparatoires. *«Nous sommes là pour les épauler et tenter de répondre à leurs besoins»*, a fait savoir le ministre. A en croire des sources proches du comité, le budget prévisionnel du Sommet de la Coi tournerait autour de 200 millions de francs. *«Mais, il n'est pas encore définitif. Nous allons encore le revoir et une variation, soit à la hausse soit à la baisse, n'est pas exclue»*, a-t-il assuré.

Mi

Blog Roinaka.com

Sommet de la Coi à Moroni : Le comité d'organisation met la main à la pâte



C'est l'ancien ministre Abdourahim Saïd Bakar qui préside le comité national chargé de l'organisation du quatrième sommet de la Coi, prévu en juillet à Moroni. «De la réussite de cet événement capital dépend l'avenir de la région», a déclaré le ministre des Relations extérieures lors de la présentation, hier, des membres du comité.

C'est une équipe multidisciplinaire, composée de quatorze membres, qui est chargée de mener à bien les préparatifs du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Commission de l'Océan indien (Coi). Le ministre des Relations extérieures, El-Anrif Saïd Hassane, a tenu à situer l'enjeu de ce grand rendez-vous régional. «De la réussite de cet événement capital dépend l'avenir de notre zone», a-t-il déclaré lors de la cérémonie de présentation des membres du comité, hier mardi 4 mars. L'ancien ministre Abdourahim Saïd Bakar, à la tête du comité d'organisation, reconnait avoir du pain sur la planche. «C'est un défi patriotique et organisationnel», a-t-il indiqué. Et d'ajouter que le succès du Sommet ne dépendait pas seulement de son équipe et du gouvernement, mais aussi de la mobilisation de tous. «Notre pays a les capacités humaines et matérielles (...), mais cela ne suffit pas. Il faut y croire», a martelé Abdourahim Saïd Bakar, qui dispose désormais d'un bureau au Mirex.
Selon le chef de la diplomatie comorienne, les Comores disposent d'une expérience reconue en matière d'organisation de telles manifestations pour avoir déjà accueilli le sommet de l'Easf en mars 2010 et autres conférences ministérielles de la Coi. Il a dit fonder beaucoup d'espoirs sur les compétences reconnues des membres de cette équipe.

Ce quatrième Sommet de la Coi est, pour le ministre El-Anrif Saïd Hassane, d'une importance particulière de par les thèmes qui y seront abordés. «Nous venons de célébrer les trente ans de l'organisation. Il sera donc question de tracer les perspectives de la Coi pour les trente prochaines années», a-t-il souligné. L'autre sujet, qui sera débattu en juillet prochain à Moroni, est celui de l'ouverture de la commission. «Aujourd'hui, vu le succès de notre structure, certains pays souhaitent en faire partie. Reste maintenant à trancher et à voir si nous ouvrons la porte à d'autres ou non. Cela ne relève que des chefs d'Etat».

Le conclave de Moroni sera surtout l'occasion d'aborder la question de l'autonomie financière de l'organisation, dont le fonctionnement dépend aujourd'hui de l'Union européenne, de la Chine et d'autres partenaires internationaux. Par ailleurs, la proposition de certains Etats membres de transformer la Commission en Communauté des îles de l'Océan indien sera à l'ordre du jour. Il faut dire que cette proposition, qui émanerait de La Réunion, est perçue, dans certains milieux à Moroni, comme une manoeuvre de Paris pour faire admettre Mayotte au sein de l'espace indianocéanique en tant qu'entité à part entière.

Enfin, à en croire toujours le patron de la diplomatie comorienne, le problème de la circulation des biens et des personnes entre les îles, les enjeux liés aux ressources maritimes du bassin occuperont une place de tout premier choix. «Tous ces sujets, les uns plus cruciaux que les autres, font de ce quatrième sommet une rencontre pas comme les autres», a déclaré à Al-watwan un haut fonctionnaire du Mirex.

Mais, bien avant le mois de juillet, le comité national chargé de l'organisation, devra faire ses preuves lors de la conférence des ministres des Affaires étrangères, prévue les 10 et 11 avril, soit dans un mois. Un baptême de feu qui nous donnera une idée assez juste de sa capacité à réussir le sommet de juillet. Une commission de coordination, composée du ministre lui-même et du secrétaire général du Mirex, chapeaute les travaux préparatoires. «Nous sommes là pour les épauler et tenter de répondre à leurs besoins», a fait savoir le ministre. A en croire des sources proches du comité, le budget prévisionnel du Sommet de la Coi tournerait autour de 200 millions de francs. «Mais, il n'est pas encore définitif. Nous allons encore le revoir et une variation, soit à la hausse soit à la baisse, n'est pas exclue», a-t-il assuré.

http://roinaka.skyrock.com/3210041405-Sommet-de-la-Coi-a-Moroni-Le-comite-d-organisation-met-la-main-a-la.html

La gazette des Comores du 06/03/2014



Le comité national est déjà en place

Like 1 Tweet 0 Pin it Share

Le comité chargé d'organiser le 4ème sommet des Chef d'Etat de la commission de l'océan Indien est mis en place mardi par le ministre des relations extérieures. La tâche s'annonce très lourde.

Le ministre des affaires étrangère a mis en place officiellement le comité chargé de l'organisation du 4ème sommet des Chef d'Etat et de gouvernement de la commission de l'Océan Indien, mardi. Un évènement qui coïncide aussi avec la célébration du 31ème anniversaire de la COI et qui sera précédé d'un conseil de

Le ministre des affaires étrangère a mis en place officiellement le comité chargé de l'organisation du 4ème sommet des Chef d'Etat et de gouvernement de la commission de l'Océan Indien, mardi. Un évènement qui coïncide aussi avec la célébration du 31ème anniversaire de la COI et qui sera précédé d'un conseil de ministres de la COI et de la passation de la présidence entre l'Union des Comores et Madagascar.

« Notre pays a une expérience dans la réception de chefs d'état et de délégations étrangères. Le prochain sommet de la COI devrait être une réussite », a soutenu le ministre El Anrif Saïd Hassan. «Le gouvernement fournira les moyens nécessaires pour la réussite de cet évènement capital et le pilotage de ce processus sera présidé par un comité», a-t-il poursuivi tout en précisant que c'est l'ancien ministre Abdourahim Saïd Bacar qui sera à la tête de cette commission nationale.

« Dès aujourd'hui, le comité disposera d'un bureau au ministère des Affaires étrangères et les moyens nécessaires seront mis à leur disposition », a-t-il poursuivi tout en annonçant que plusieurs cadres de l'armée et de la défense, du ministère de l'aménagement du territoire ainsi que des ministères des affaires étrangères et des Finances font partie de ce comité.

La tâche ne sera pas du tout facile. Le désordre qui a régné au cours de la cérémonie d'ouverture du séminaire sur la stratégie de défense a montré qu'il y a beaucoup à faire en matière de protocole. Les hauts fonctionnaires de l'armée et du cabinet de la présidence se sont mêlés aux agents du protocole d'Etat qui avaient la mission de gérer l'accueil et le déroulement de la cérémonie. Le chef du protocole d'Etat, nouvellement nommé, l'a d'ailleurs regretté devant la presse et les médias nationaux. En résumé, on ne leur a pas laissé faire leur boulot.

Beaucoup d'erreurs enregistrées ne seront pas tolérables au cours de ce grand évènement du mois de juillet devant les chefs d'Etat de l'Océan Indien et du président de la république Française qui a déjà annoncé sa participation à ce sommet.

Al-hamdi Abdillah Hamdi

clicanoo.re
Le Journal de l'île de la Réunion

François Hollande à la Réunion à la fin du mois de juillet

5 mars 2014



François Hollande lors de sa venue à la Réunion en tant que candidat à la Présidentielle.

Le président de la République devrait être de passage à la Réunion à la fin du mois de juillet. François Hollande profitera de son voyage aux Comores, dans le cadre du 4e sommet des Chefs de l'Etat de la Commission de l'océan Indien, pour visiter Mayotte et faire une escale à la Réunion.

Il n'est jamais venu à la Réunion en tant que président de la République. Sa dernière visite avait eu lieu en avril 2012 en tant que candidat à la présidentielle. Son programme n'est pas encore déterminé. Mais certains services de l'Etat ont déjà été mis en alerte de sa possible venue.

Preuve que le rythme des visites des membres du gouvernement ne baissera pas après les municipales, deux autres ministres sont attendus avant François Hollande. Le ministre de l'intérieur, Manuel Valls, dont nous faisions déjà écho de sa venue la semaine dernière, effectuera une visite à la Réunion du 24 au 27 avril. Trois semaines plus tard, c'est un autre poids lourd du gouvernement qui devrait être présent : le ministre de la défense Jean-Yves Le Drian sera dans l'île du 14 au 18 mai.

Comme toujours dans le cadre des visites ministérielles, celles-ci peuvent être annulées jusqu'au dernier moment. L'incertitude est d'autant plus forte qu'un remaniement ministériel est actuellement évoqué avec insistance dans la presse nationael. A moins que l'un des deux membres du gouvernement évoqué ci-dessus ne vienne avec un titre différent. Leurs noms circulent en effet dans certains médias comme possible Premier ministre...

Jean-Philippe Lutton

http://www.clicanoo.re/408650-francois-hollande-a-la-reunion-a-la-fin-du-mois-de-juillet.html

Pêche

LeDEFIMEDIAGROUP www.defimedia.info

EU-COI : Signature d'une convention de financement

07/03/2014

16 millions d'euros soit Rs 664 millions. C'est le montant de financement octroyé, sous l'outil d'aide financière, du 10e Fonds européen de développement (FED) par l'Union européenne (UE) à la Commission de l'océan Indien (COI).
Cela, dans le cadre de la deuxième phase du programme SmartFish. Signée le 6 mars au siège de la COI, la convention de financement a pour but de rendre optimal et durable le secteur de la pêche, la bonne gouvernance des ressources, la promotion du commerce, la sécurité alimentaire et la lutte contre la pêche illégale.
Cécile Tassin-Pelzer, déléguée de l'UE à la République de Maurice, soutient que le montant s'ajoute aux 21 millions euros de la première phase de SmartFish avec le but d'assurer le programme pour une durée additionnelle de trois ans et demi, soit jusqu'en 2017. « L'objectif global du programme SmartFish est de contribuer à élever le niveau de

développement social, économique et environnemental et d'accroître l'intégration régionale dans la région de l'Afrique orientale et australe et l'océan Indien. Cela, grâce à l'exploitation durable des ressources halieutiques », affirme notre interlocutrice.
Pour sa part, Jean-Claude de l'Estrac, secrétaire général de la COI, avance que 20 % du thon commercialisés dans le monde sont issus de l'océan Indien et génèrent des retombées économiques à hauteur de 2 milliards de dollars. Outre le facteur économique, dit-il, le secteur de la pêche est porteur de millions d'emplois directs et indirects. Le secrétaire général de la COI soutient que " nous mettons l'accent sur la consolidation de la coopération régionale qui est indispensable pour assurer une gestion raisonnée de ces ressources halieutiques sur le long terme, qui s'inscrit à notre volonté de concilier économie et écologie ».

Plan régional de surveillance des pêches de la COI

La signature de la convention de financement a été l'occasion d'inaugurer l'opérationnalisation du système régional de suivi des navires de pêche par satellite (SIGMA VMS), outil technologique et stratégique. Le but: renforcer les moyens de surveillance de pêche et de lutter contre la pêche illégale « un préjudice net pour nos économies et nos environnements marins », lance Jean-Claude de l'Estrac.
http://www.defimedia.info/defi-quotidien/dq-actualites/item/48860-eu-coi-signature-d-une-convention-de-financement.html

cc

Zinfos974.com
le journal qui ôZe

Pêche illégale : Les pays de la zone s'entendent pour une surveillance satellite mutualisée

28 Février 2014



Un grand pas en avant dans la coopération régionale a été fait ce 28 février 2014. La mutualisation des moyens de surveillance de la zone de pêche sud de l'océan Indien devient réalité.
Le Préfet de la Réunion, Jean-Luc Marx, et le Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien, Jean-Claude de l'Estrac, ont matérialisé cette mutualisation par la signature d'un accord régional pour les

échanges de données satellites sur les activités de pêche. Cette signature s'est faite dans les locaux du CROSS en présence de représentants diplomatiques des pays de la COI.
Techniquement, les données satellites dont chaque île avait jusque-là, dans ses limites respectives, la charge, sont désormais fondues dans une zone de surveillance commune, accessible de tous. Le protocole inclut l'Union des Comores, Madagascar, Maurice, les Seychelles et donc la France via La Réunion.
Le système d'information géo-maritime (communément regroupé sous le sigle SIGMA VMS régional) constitue *"un outil redoutablement efficace pour lutter contre la pêche illégale et surveiller les activités de pêche existantes"*, explique Xavier Nicolas, coordonnateur technique régional de la COI.
La fusion des données satellites des services opérationnels (le CROSS pour La Réunion) déjà existants dans chacun des territoires signataires permet de répondre à un constat. *"Tout le monde avait une vision cloisonnée de sa zone de surveillance et la pêche illégale se nourrit de ce cloisonnement"*, affirme-t-il.
Cette mutualisation des données satellites s'inscrit dans la droite lignée du Plan Régional de surveillance des pêches (PRSP) mis en marche en 2007.

Plus de deux fois la Méditerranée

"C'est la plus grande avancée régionale pour la surveillance des pêches dans la région. On est vraiment dans la valeur ajoutée. Aucun pays individuellement n'aurait été capable d'assurer cette même surveillance", se félicite Jean-Claude de l'Estrac, avant de souligner que ce modèle de coopération devrait *"servir d'exemple"* dans d'autres zones maritimes encore plus touchées par la pêche illicite.
Les doutes initiaux qu'ont pu avoir certains partenaires sur le devenir de la transmission de ces données satellites et donc stratégiques sont oubliés. L'Ile Maurice, au départ très regardante et qui a été la dernière à accepter le protocole, a finalement rejoint les pays membres de cette coopération.
360.000 euros ont été investis dans ce système ultra moderne de *"fusion de l'information maritime"* qui couvrira une zone de 5,5 millions de km2, soit plus de deux fois la surface de la mer Méditerranée.
LG
http://www.zinfos974.com/Peche-illegale-Les-pays-de-la-zone-s-entendent-pour-une-surveillance-satellite-mutualisee_a68778.html

cc

Témoignages
JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

COI : accord sur les échanges de données satellitaires

3 mars 2014

Après la signature, ce vendredi 28 février, par Jean-Luc Marx, préfet de La Réunion, et par Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien, l'accord régional sur les échanges de données satellitaires, déjà signé par les Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles, entre officiellement en vigueur.



La cérémonie s'est déroulée au CROSS de La Réunion.

La COI a investi plus de 360 000 euros de subvention dans un système unique au monde de lutte contre la pêche illégale basé sur les échanges de données sur les activités de pêche en océan Indien.

Ce dispositif d'échanges de données a été mis en place par l'équipe du Plan régional de surveillance des pêches (PRSP) de la COI financé par l'Union européenne. « L'information, quand elle est disponible et partagée, devient un outil indispensable à la conduite d'une stratégie efficace de surveillance des pêches », a déclaré le Secrétaire général de la COI. En effet, si « nous partagions jusqu'à présent les patrouilleurs, les avions, les images satellite, il restait à mutualiser ce qui est le moins onéreux mais aussi le plus sensible : notre intelligence et nos données de surveillance qui rendent le dispositif encore plus efficace. »

Compte tenu du caractère sensible de cet outil de coopération innovant et unique, le protocole régional qu'ont signé les cinq pays membres de la COI fixe des règles de partage des informations de positionnement par satellite des navires de pêche. Cette étape cruciale dans la lutte contre la pêche illégale, à travers le projet PRSP, témoigne de la volonté indéfectible des pays membres de la COI de coopérer, depuis 2007, pour mutualiser les moyens aériens, maritimes et satellitaires de surveillance maritime. La dynamique régionale initiée par le projet PRSP qui arrive à

terme se poursuivra grâce au soutien de l'UE sous le programme SmartFish de la COI. Cela dit, la pérennisation de cet outil efficace de surveillance pêche est aussi de la responsabilité des Etats, a rappelé Jean Claude de l'Estrac.

La cérémonie de signature s'est déroulée au Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) de La Réunion en présence d'autorités civiles, diplomatiques et militaires, dont de hauts représentants de l'Union européenne qui soutient le projet PRSP et de représentants des quatre autres Etats membres. cc

http://www.temoignages.re/coi-accord-sur-les-echanges-de-donnees-satellitaires,74962.html

Maurice : Extension des zones de pêche au gros à une quarantaine de kilomètres des côtes

6 Mars 2014



Les eaux mauriciennes dans les huit miles autour des côtes de l'île seraient moins poissonneuses pour la pêche sportive à destination de nombreux touristes adeptes de la discipline.
Les prises de thons et de marlins diminueraient fortement depuis de longs mois et les passionnés de pêche au gros commencent ainsi à opter pour d'autres destinations dans l'Océan indien et semblent "*bouder*" la destination Maurice, comme l'indique le journal *L'Express de l'île Maurice*.

Une situation préoccupante pour les professionnels du secteur qui a poussé les autorités à étendre la pratique de la pêche au gros jusqu'à 24 miles des côtes de l'île, soit environ 40 kilomètres au lieu des quelque 13 kilomètres autorisés auparavant (8 miles).

Toutefois, les skippers des embarcations de pêche devront suivre une formation dispensée par des officiers des gardes-côtes et des professionnels qualifiés pour obtenir le précieux sésame leur permettant

dorénavant à s'aventurer au-delà de la limitation actuelle sans risquer une quelconque amende.
Pour rappel, si les bateaux de pêche de gros opéraient en dehors des limites des 13 kilomètres autorisés et s'ils étaient pris à défaut par les avions-patrouilleurs de la police mauricienne, les propriétaires des bateaux étaient sanctionnés d'une amende forfaitaire de 12.000 roupies (292 euros).
http://www.indian-ocean-times.com/Maurice-Extension-des-zones-de-peche-au-gros-a-une-quarantaine-de-kilometres-des-cotes_a3290.html



14 SOCIETE

LE QUOTIDIEN DE LA REUNION
Samedi 01 mars 2014

LE PORT

La surveillance des pêches mutualisée

Les pays membres de la Commission de l'océan Indien (COI) échangeront les données satellitaires qui permettent de localiser les navires. Objectif : protéger la ressource en thons.

La France, par l'intermédiaire du préfet Jean-Luc Marx, a ratifié hier le protocole régional de mutualisation de la surveillance des pêches dans l'océan Indien. Un protocole déjà signé par les autres membres de la Commission de l'océan Indien (COI) : Union des Comores, Madagascar, Seychelles et Maurice.

Le protocole prévoit un accès réciproque aux données de localisation des navires de pêche dans chacune des zones exclusives des pays membres. Pour permettre une vision régionale des activités et soutenir une stratégie de protection de la ressource. Une ressource constituée principalement de thonidés, une espèce migratrice.

Jusqu'ici, chaque État reçoit les données des navires qui pénètrent dans sa zone. Comme les reçoivent les armateurs. *« Chaque État est détenteur d'un petit morceau du puzzle,* explique Xavier Nicolas, coordonnateur du Plan régional de surveillance des pêches pour la COI. *Mais c'est de ce cloisonnement que se nourrit la pêche illégale. »* Une vision d'ensemble des déplacements des navires dans l'océan Indien doit ainsi permettre de déployer plus efficacement les moyens aériens ou maritimes de surveillance et d'interception.

Ce sont les déplacements des navires sous pavillons étrangers qui disposent d'une licence de pêche dans la zone et les navires sous pavillons des membres de la COI opérant dans toute la région qui seront ainsi observés. Pas les bateaux des pays membres opérant uniquement dans les zones nationales.

« Ce protocole a nécessité beaucoup de travail, commentait hier Jean-Claude de l'Estrac, secrétaire général de la COI. *Il est peut-être plus facile de partager un bateau ou un avion que des informations sensibles. C'est l'un des projets les plus emblématiques de ce que peut être la coopération régionale. Aucun pays n'est en mesure de faire seul ce travail de surveillance. »*

Le projet, lancé grâce au soutien de l'Union européenne, est pour l'heure financé pour trois ans.

R.O.

Les navires qui pêchent des thons dans l'océan Indien signalent leur position par satellite. Ces données vont être partagées au sein de la COI. (Photo d'archives R.O.)

CC

Le Journal de l'Île de la Réunion
Samedi 01 mars 2014

SURVEILLANCE DES PÊCHES

Une nouvelle étape dans la coopération régionale

Le préfet de la Réunion a signé hier une nouvelle convention de coopération entre les pays de la zone océan Indien. Les Etats membres de la COI vont désormais partager leurs informations respectives en matière de surveillance des pêches.



Le préfet et la délégation de la COI ont visité hier les installations du Cross Réunion qui participe à l'observation des pêches dans la zone (photo R.Lt.).

Chaque bateau de pêche communique en temps réel sa position géographique à son armateur, à son pays d'origine et au pays le plus proche. C'est le cas dans l'océan Indien comme dans le monde entier. Des informations classées confidentielles car les coordonnées des zones de pêche sont des données éminemment précieuses. Mais depuis hier, les Comores, Madagascar, les Seychelles, Maurice et la Réunion partagent systématiquement leurs informations par le biais d'un système d'échange géo-maritime baptisé Sygma VMS Régional. Le préfet de la Réunion a apposé la signature française ce vendredi sur le protocole régional, en présence de Jean-Claude de l'Estrac, le secrétaire général de la Commission de l'océan Indien.

En pratique, lorsqu'un des 5 pays enregistre la présence d'un bateau à pavillon étranger (hors COI) dans ses eaux, il en communique la position aux autres pays. Idem lorsqu'il s'agit d'un bateau membre de la COI qui évolue hors de ses eaux nationales. Le protocole prévoit que les informations sont centralisées par la Cellule de coordination régionale. Elles font l'objet de fortes restrictions d'accès. Les Etats-membres s'engagent à n'utiliser les données que dans le domaine de la surveillance des pêches. Toute autre utilisation, même scientifique, est interdite.

Surveiller pour mieux gérer, tel est l'objectif de fond de cette nouvelle coopération. *"Nos ressources sont migratrices, elles n'appartiennent à personne mais tout le monde a intérêt à les préserver. Nous avons un intérêt commun à maintenir une gestion durable"* explique Xavier Nicolas, coordonnateur du programme régional. *"S'il n'y a pas de coopération, il y a étanchéité des informations et c'est la pêche illégale qui s'en nourrit"*.

DE LONGUES NÉGOCIATIONS DIPLOMATIQUES

Pourtant, pour en arriver là, les négociations n'ont pas été simples. *"Nous avons eu beaucoup de difficultés à convaincre les états-membres. Il y avait des suspicions sur des intérêts cachés etc..."* témoigne Jean-Claude de l'Estrac. *"Mais aujourd'hui, nous faisons l'histoire car partager des informations, c'est ce qu'il y a de plus difficile. C'est un projet unique au monde qui pourra servir de modèle"*.

Ce protocole international vient en tout cas renforcer un plan régional de coopération pour la pêche initié en 2007 avec la mise en commun de moyens matériels et humains. Les avions seychellois ou mauriciens agissent depuis en complément des bateaux patrouilleurs réunionnais ou malgaches. Reste à savoir jusqu'à quand. Car les fonds européens engagés pour financer ces opérations arriveront à échéance dans 3 ans au plus tard. *"C'est maintenant qu'il faut y réfléchir"* a déclaré hier le secrétaire général de la COI. *"J'ai déjà des propositions à formuler"*.

R. Lt.

CC

Desserte aérienne

Air Mauritius craint la création d'une nouvelle compagnie régionale



02 Mars 2014 L'idée d'une nouvelle compagnie aérienne régulière desservant les îles de l'océan Indien et les pays de la côte Est de l'Afrique, n'inspire pas Air Mauritius, selon des propos de Dass Thomas, président du conseil d'administration d'Air Mauritius à L'Express de l'île Maurice.

Le projet a été lancé il y a plusieurs mois par la Commission de l'Océan Indien (COI). Il consiste à créer une nouvelle compagnie aérienne capable de dynamiser le tourisme avec des dessertes des îles de l'Océan indien et aussi des pays comme le Kenya, le Burundi ou l'Afrique du Sud. Deux pistes avaient été esquissées. La première est de fusionner les compagnies aériennes locales que sont Air Mauritius, Air Madagascar, Air Austral et Air Seychelles. L'autre était de rechercher un partenaire privé pour Air Mauritius.

Mais Air Mauritius reste sceptique face à ce projet et tente de gagner du temps. « Air Mauritius se trouve dans une situation assez difficile en ce moment. Si on avait atteint une vitesse de croisière, on aurait pu considérer cette idée. (…) On ne peut pas laisser Air Mauritius périr pendant qu'on crée cette compagnie régionale », a affirmé le président du conseil d'administration d'Air Mauritius, Dass Thomas, dans les colonnes de l'Express de Maurice.

Air Mauritius, qui vient de dégager 5,2 millions d'euros de bénéfices sur les neuf premiers mois de l'année comptable 2013-2014, alors qu'elle en avait perdu 3 millions lors de la même période un an plus tôt, vient de renforcer son partenariat avec Air France, un premier pas peut-être vers son intégration dans SkyTeam, une idée que soutient Air France.

Selon Jean-Claude de l'Estrac, secrétaire général de la COI, une nouvelle compagnie aérienne régionale permettrait aussi de baisser le prix des

billets inter-îles. « Au kilomètre, nous sommes les plus chers au monde. C'est un scandale », avait-il déclaré à propos du vol entre la Réunion et l'île Maurice. Les promoteurs de ce projet tablent aussi sur, à la fois la croissance africaine et un revenu par habitant toujours plus élevé, ainsi qu'un bassin de population de 100 millions d'habitants en incluant la côte Est du continent africain. Malgré cela, la création d'une nouvelle compagnie revêt toujours un risque : Catovair, compagnie régionale mauricienne créée en 2005 a cessé ses opérations trois ans plus tard.

Rappelons enfin qu'Air Mauritius fait partie des quatorze compagnies ayant signé un accord pour une meilleure accessibilité des îles Vanille dans le sud-ouest de l'Océan Indien, aux côtés d'Air France, Air Austral, Air Madagascar, Air Seychelles, British Airways, Comair, Condor, Corsair International, Edelweiss, Emirates Airlines, Meridiana Fly, South African Airways et Transaero. (Air Journal, photo: Air Mauritius)

http://www.anacgabon.org/fr/index.php/actualites-afrique/3561-air-mauritius-craint-la-creation-dune-nouvelle-compagnie-regionale

Energie renouvelable

Seychelles NATION

Seychelles to implement plan of action on renewable energy

03-March-2014

Seychelles is among the Indian Ocean countries which adopted the Abu Dhabi Declaration during the Indian Ocean Renewable Energy Ministerial Forum held on the margins of the recent Abu Dhabi's Sustainable Week.

Seychelles was represented at the forum by the Minister for Environment and Energy, Professor Rolph Payet.

Ministers from the member and dialogue partner countries of the Indian Ocean Rim Association (IORA) held their first high-level meeting on the region's renewable energy sector in partnership with the International Renewable Energy Agency (Irena).

The Indian Ocean Rim, representing approximately 15% of global energy demand, is rapidly emerging as a cost-competitive market for renewable energy.

Recognising the many benefits of renewable energy, the ministers encourage its growing prominence in the region's energy portfolio, particularly leveraging cooperative initiatives among the IORA community. IORA member states and dialogue partners can begin implementation of the Abu Dhabi Declaration, which establishes cooperative initiatives with IORA and Irena on the following:

1. Resource assessment

The Declaration endorses the expansion of the Global Renewable Energy Atlas, the world's largest-ever joint renewable resource data project, coordinated by Irena. The atlas currently focuses on solar and wind, and this year will also include geothermal and biomass resources. It is envisioned that IORA countries will contribute data on their own renewable energy resources to the atlas, thereby creating the Indian Ocean's first and most comprehensive map and database. This product will then be presented to IORA ministers at their next meeting.

2. Cost analysis

The Declaration calls for IORA member states and dialogue partners to take part, or facilitate their stakeholders' involvement, in the Irena costing alliance, which is rapidly expanding the world's largest database of actual project cost information, in order to record and demonstrate renewable energy's commercial competitiveness for investors and policymakers. Data is aggregated and displayed anonymously so that individual projects cannot be identified, and there are no participation fees. It is envisioned that IORA countries and their stakeholders will contribute data on their own renewable energy projects, thereby creating the Indian Ocean region's first and most comprehensive cost profile. This data will be presented to IORA ministers at their next meeting.

3. Capacity-building

The Declaration calls for IORA member states and dialogue partners to provide information on education and training opportunities within their countries for listing via the Irena Renewable Energy Learning Partnership (IRELP). IRELP is the leading global reference for capacity-building opportunities in the renewable energy sector. It also calls for participation in IRELP's online Curriculum Development Forum, a collaborative tool for renewable energy curriculum design.

It is envisioned that by the next IORA ministers' meeting, IRELP will offer the Indian Ocean region's first and most comprehensive listing service, as well as support for design of educational curriculums.

4. Tourism applications

The Declaration calls for participation in Irena's Global Renewable Energy Islands Network (GREIN), in order to scope opportunities for Indian Ocean islands and isolated communities. It is envisioned that IORA countries may (1) identify specific hotel and tourism companies to develop case studies of renewable energy usage, looking at cost competitiveness, and (2) take part in reviews of waste-to-energy and renewable-powered desalination systems that support tourism. These projects and findings would then be presented to IORA ministers at their next meeting.

5. Other potential actions

A steering committee could be established to consider how best to take forward the outcomes of the first Indian Ocean Renewable Energy Ministerial Forum. The IORA Special Fund could be used to carry out specific projects and pilot projects on renewable energy.

Minister Payet says that the ministers have further agreed to develop and implement an action plan in cooperation with the IORA and Irena secretariats for these activities. IORA committee of senior officials and council of ministers are expected to meet again later this year.

http://www.nation.sc/article.html?id=240877

Environnement

LINFO.RE

Les lémuriens en danger à Madagascar

5/03/2014



15% de la population des lémuriens disparaissent chaque année à Madagascar en raison des phénomènes de braconnage ou encore de la destruction massive de leur habitat naturel.

La Grande île figure parmi l'un des rares pays à disposer du plus grand nombre d'espèces endémiques de lémuriens mais cette réputation risque

de lui échapper bientôt à en croire les révélations du Courrier de Madagascar, rapportées par *Indian Ocean Times*.
En effet, plusieurs phénomènes menacent actuellement le forêt malgache, l'habitat naturel des 150 espèces de primates répertoriées à travers l'île. Parmi eux, la prolifération des sites illégaux d'exploitation minière et de bois précieux, faisant disparaître chaque année 36 000 hectares de forêts.

La culture sur brûlis et les feux de brousse sont d'autant plus dévastateurs car ils sacrifient chaque année 200 000 hectares de forêts.

En 2013, Jonah Ratsimbazafy, un primatologue malgache avait déjà prédit la disparition totale des lémuriens du pays d'ici une vingtaine d'années. "*Si on continue ce rythme de déforestation, on peut dire que d'ici 20 à 25 ans environ, il n'y aura plus de forêt, et donc plus de lémuriens*", a-t-il averti.
http://www.linfo.re/049-Ocean-Indien/620615-Les-lemuriens-en-danger-a-Madagascar

Tourisme

Seychelles NATION

Seychelles showcases Indian Ocean Vanilla Islands at Sids meet

03-March-2014

Seychelles has shared its experience on regional integration, more specifically the Indian Ocean Vanilla Islands initiatives.

This was at the recent UNWTO (United Nations World Tourism Organisation) Small Islands Development States (Sids) conference on the exotic island of the Nassau in the Bahamas.

Seychelles was represented by the chief executive of the Seychelles Tourism Board (STB), Sherin Naiken, who was a panelist at the conference held under the theme 'Tourism as a key sector for development in the island states'.

The conference, which addressed a whole range of relevant issues for island destinations such as the competitiveness and sustainability,

regional integration, air connectivity, travel facilitation and risk management, also had to build upon the conclusions of the 'Conference on Sustainable Development of Tourism in Islands' held in Reunion Island in September 2013. The recommendations from the conference also intended to serve as a guidance to National Tourism Authorities and the international community as an input to the Third International Conference on Sids, scheduled to convene in September 2014 in Samoa, also as a follow-up to the Rio +20 conference.

Ms Naiken spoke about the spirit of working with neighbouring countries to put the region in the forefront and increase the attractiveness of the region collectively as leading tourism destinations.

"There are more for us to benefit by focusing on our commonalities and similarities rather than differences," she said, adding: "We all stand to benefit indirectly when we promote our region." he also explained how it is important to know each other's strength and know what complements the various destinations.

"The Indian Ocean islands, despite being all island states with lots of similarities, are blessed by the diversity of our landscape, and to a certain extent our people and cuisines," Ms Naiken remarked.

In her intervention Ms Naiken also explained how the various countries are organising activities to jointly promote each other. As example, she noted the Carnaval International de Victoria which Seychelles has declared their Vanilla Islands event. The event, which this year is scheduled for April 25-27, is a prime opportunity to showcase the region to the huge network of media and press which visits the islands for the occasion.

Other initiatives she highlighted were the fact that as a region they can now come together and negotiate with airlines for inter-island connectivity, look at potential markets collectively which they would otherwise have not ventured on their own, among many others.

Ms Naiken also attended a closed session with the ministers for tourism, transport and airline executives who were present to discuss air connectivity issues.



http://www.nation.sc/article.html?id=240878

Les îles Vanilles

Un concept au détriment de Maurice

Le concept des Îles Vanilles serait-il en péril ? C'est ce qu'indique un rapport de la Cour des comptes française. Selon celui-ci, le concept, ayant nécessité des investissements colossaux, ne bénéficie qu'aux Seychelles au détriment de Maurice et de La Réunion.

Lancé en 2011, le concept Îles Vanilles avait pour but de redynamiser le secteur du tourisme en fonction de la demande internationale, sur un nouveau marché, afin de renforcer l'attractivité de ces îles (La Réunion, Maurice, Madagascar, Les Seychelles, Les Comores, et Mayotte). Néanmoins, le rapport tente de démontrer qu'en théorie, tout devrait marcher, mais la réalité sur le terrain serait tout autre.

Sen Ramsamy, directeur général de Tourism Business Intelligence et ancien directeur de l'Association des Hôteliers et Restaurateurs de l'île Maurice (AHRIM), avance que le rapport de la Cour des comptes reflète la réalité du terrain. « Maurice est un leader incontestable en ce qui concerne le tourisme et s'y connait très bien sur le tourisme régional, et aujourd'hui le pays n'a pu obtenir la Présidence du concept, ni le siège, ni même un directeur et c'est déplorable. Ces failles font de Maurice une nation à faible marge de négociations, ce qui fragilise le secteur du tourisme sur le plan local », affirme-t-il. Selon lui, alors que l'île Maurice joue à l'abonnée absente, La Réunion et les Seychelles devraient se partager des stratégies, « mais l'Île Sœur reste loin derrière les Seychelles en termes de tourisme, sans pouvoir négocier pour ses propres bénéfices », poursuit-il. La solution, d'après lui, pourrait être une réforme de la totalité du concept. « Il faut redistribuer les cartes. Maurice doit pouvoir sécuriser le siège ou la direction du concept. Sans cela, le pays risque de ne rien atteindre. Aussi, il faut une coopération Réunion/Maurice plus solide. De ce fait, La Réunion pourrait bénéficier du savoir-faire mauricien dans le secteur dans le but d'accroître sa potentialité et de se faire connaître aussi comme destination touristique. Finalement, il faut qu'il y ait plus de transparence et un dialogue régulier pour bénéficier du concept dans son ensemble », fait ressortir Sen Ramsamy.

Selon Ajay Jhurry, président de l'Association des opérateurs touristiques, l'île Maurice a le pouvoir d'agir en tant que hub et facilitatrice du marché du tourisme régional et pourrait être l'alliée de La Réunion dans le but d'accroître les arrivées de touristes. « Les Îles Sœurs bénéficient d'une proximité géographique, qui représente la clef de la réussite. Cette proximité leur permettra de se complémenter, où chacune serait en mesure de vendre la destination de l'autre. Le pays a connu un boom des arrivées de touristes chinois et indiens l'année dernière. Si la coopération entre les deux îles est renforcée, La Réunion pourrait bénéficier des arrivées touristiques de Maurice », poursuit-il. Toutefois, selon Sen Ramsamy, si La Réunion tente de se retirer du concept, elle aurait tout à perdre. Dans un premier temps la somme investie dans le concept, mais aussi en une baisse des arrivées touristiques, car les autres pays de la région ne voudraient pas vendre sa destination.

Girish Buckhory

Le Mauricien du 03/03/2014

Tourisme durable et intégration régionale



JEAN-CLEMENT CANGY

La Troisième Conférence internationale des Nations unies sur les Petits États Insulaires en Développement (PEID ; SIDS en anglais : *Small Island Developing States*) est prévue du 1er au 4 septembre prochain à Apia, Samoa. Rappelons que le 2e Sommet des Nations unies sur les PEID avait eu lieu à Maurice en 2005. D'ailleurs, cette troisième conférence aux îles Samoa va se pencher sur le suivi et l'application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du programme d'action pour le développement durable des petits états insulaires. Il y a eu aussi précédemment la Déclaration de la Barbade à la suite de la première conférence mondiale sur les PEID. La Conférence internationale de Samoa aura pour thème général : « *Pour un développement durable des Petits États Insulaires en développement fondé sur des partenariats véritables et durables* ». Il sera aussi question de mesures concrètes pour remédier à la vulnérabilité des petits états insulaires.

La Stratégie de Maurice (2005) met en exergue la validité du Programme d'action de la Barbade, comme cadre fondamental pour le développement durable des PEID et son attachement aux principes énoncés dans la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement. La Stratégie de Maurice parle de la nécessité d'intensifier la coopération sous-régionale, régionale, et interrégionale. On ne peut pas dire que Maurice fait exactement cela en ce moment dans le domaine du tourisme, prenant à contre-pied ce qu'elle-même a professé dans la Stratégie de Maurice. La Stratégie de Maurice privilégie également la nécessité de mettre au point des mécanismes efficaces et de renforcer ceux au plan de l'atténuation des risques de catastrophes, des systèmes d'alerte des secours d'urgence et des capacités de relèvement et de reconstruction. Le commerce international, parce qu'il contribue au développement durable des petits états insulaires, occupe aussi une place importante dans la Stratégie de Maurice.

Comme le tourisme est un secteur-clé dans le développement des petits états insulaires et dans le cadre des réunions préparatoires de la Conférence de Samoa, à l'initiative de l'Organisation mondiale du Tourisme, une réunion a eu lieu récemment à Nassau, Bahamas. Il y a été question de compétitivité, de durabilité, d'intégration régionale, de connectivité, et de gestion de risques. Cette réunion fait aussi suite à la conférence sur le développement durable du tourisme qui a eu lieu en septembre 2013 à La Réunion. Mme Sherin Naiken, CEO du Seychelles Tourism Board, était parmi les panélistes de l'Organisation mondiale du Tourisme. Elle a ainsi fait référence au nouveau regroupement régional touristique, les Iles Vanille dont sont membres Maurice, Madagascar, les Seychelles, La Réunion, les Comores, Mayotte et les Maldives comme un exemple d'intégration régionale qui met en valeur ces destinations touristiques, à la nécessité de travailler de concert pour accroître l'attractivité de nos îles, de mettre en avant nos complémentarités, la diversité de nos paysages et de nos cultures. D'où la tenue pour la quatrième fois cette année du Carnaval de Victoria, Seychelles pour célébrer la diversité culturelle. Un carnaval unique en son genre puisqu'il réunit, outre les délégations des pays membres des Iles Vanille, les représentants des meilleurs carnavals au monde dont la troupe brésilienne de Sao Paulo, celles de Notting Hill, Angleterre, le plus important d'Europe ; de Düsseldorf, Allemagne ; de l'Indonésie pour évoquer 'Thériatage de Krakatau'. Les troupes participant au Carnaval de Victoria mettent en avant leurs cultures et leurs peuples, traits majeurs d'un pays et des destinations touristiques. Cette 4e édition du Carnaval de Victoria, un évènement des Iles Vanille aura pour co-hôtes La Réunion, Madagascar, Mayotte, et l'Afrique du Sud KwaZulu Natal. On ne sait toujours pas pour l'heure si Maurice participera à ce Carnaval, mais sa participation est attendue aux Seychelles.

P.S. Les populations sont un atout majeur pour les destinations touristiques du monde entier. A Maurice, on traite la population comme s'ils étaient des citoyens de deuxième zone, des habitants d'un pays sous-développé. Des usagers des toilettes publiques qui se trouvent sur nos plages dont celles de Flic en Flac et du Morne nous ont dit leur dégoût, car l'odeur était tellement nauséabonde, épouvantable. Ils ont quitté les lieux en toute vitesse. La cause serait le manque d'eau. Les robinets étaient à sec. Il faudrait qu'on nous explique comment les hôtels à côté ont l'eau et pas les plages publiques. De même, combien cela coûte-t-il d'installer des réserves d'eau sur nos plages et d'utiliser des neutralisateurs d'odeurs ? Le tout, ce n'est pas de construire des toilettes, il faut les entretenir.

Al-watwan
Le premier journal des Comores

Taux de prévalence du paludisme
Une baisse notable grâce au traitement de masse

Craints, répugnés et rejetés par certains, l'Artequick et le Primaquine ont pourtant fait effet puisque, selon une observation de divers responsables du domaine de la santé, le taux de prévalence du paludisme aux Comores est actuellement en baisse. Du nord au sud, en passant par le centre de l'île de Ngazidja, le constat est le même: le nombre de gens atteints par le paludisme est en chute libre depuis le début de la campagne de traitement de masse au mois d'octobre dernier. Une observation appuyée par la quasi inexistence de paludéens dans les hôpitaux et autres centres de santé de l'île. Et au-delà du traitement de masse, c'est l'Artequick lui-même qui reçoit les honneurs des médecins et autres paramédicaux.



Considérée auparavant comme la région détenait le taux le plus élevé de malaria, Hambu enregistre aujourd'hui moins de cinq cas et ce, depuis le début de l'année, un record. Et «*les cinq cas sont des adultes qui n'ont pas pris le traitement*», a précisé Boinahidy Abdallah, major au Centre de santé de district à Mitsudje. Des adultes car, selon lui, ces derniers ont pour la plupart refusé de prendre l'Artequick et le Primaquine mais «*paradoxalement, ils en ont fait prendre à leurs enfants*».

Par ailleurs, comparées à celles de 2013, les statistiques de ce début d'année sont largement en-dessous de ce que le centre a l'habitude de recenser dans cette période de l'année. En effet, de janvier à février, le Csd de Mitsudje avait enregistré entre 118 et 133 cas. Raison pour laquelle Boinahidy Abdallah a estimé que la région était la plus infectée «*en terme de présence de nombre de paludéens*». Il ne doute pas de l'effet positif de l'Artequick et du Primaquine dans cette performance de la lutte contre le paludisme, engagée depuis plusieurs années dans le pays.



Efficacité approuvée

Le major, qui s'est confié en l'absence d'un médecin-chef au Csd, regrette que «*ce soient des cadres qui ont rejeté le traitement*». Arguant, en outre, que «*cette réticence est sans fondement*» vu qu'avant, plus de 90% des consultations étaient liées au paludisme. «*Ce qui n'est évidemment plus le cas aujourd'hui*».

Au nord de l'île, à l'hôpital-pôle de Mitsamihuli, c'est le même constat. Dès la première phase d'administration du traitement de masse, le nombre de paludéens a considérablement baissé. Classé juste derrière le Chn El-Maarouf en terme d'affluence, Mitsamihuli connait, pourtant, aujourd'hui la même situation que le Csd de Mitsudje: moins d'une dizaine de cas pour les mois de janvier et février 2014.

Selon le docteur Soulaimane Youssouf, médecin-chef, «*la baisse du taux de prévalence du paludisme est liée à plusieurs facteurs*». Outre le traitement de masse, il citera en exemple la distribution gratuite de moustiquaires.

Ce centre avait déjà eu recours à l'Artequick en 2007 pour des essais thérapeutiques sur un échantillon de vingt personnes. «*Déjà à cette époque, les résultats étaient concluants*», se souvient le docteur Soulaimane Youssouf. «*Un suivi a été réalisé ce qui a permis d'avoir une idée avant tout le monde de ce que le médicament pouvait donner comme résultat*», martèle-t-il.

Néanmoins, avec les pluies de ces dernières semaines, le taux de personnes ayant la grippe ou la fièvre «*fait croire à certains qu'il s'agit bien du paludisme alors que tout cela est faux*», précise le médecin.

Favoriser la prévention

Même situation au sud de l'île où la médecin-chef du Centre médico-chirurgical de Fumbuni, docteur Rahia Mmadi Soilihi, explique que l'hôpital est passé de 400 cas à moins de dix juste après la première phase du traitement d'élimination rapide du paludisme. En effet, actuellement le centre a recensé trois cas en janvier et huit en février. Et comme à Mitsudje, ce sont des adultes qui ont refusé de prendre l'Artequick et le Primaquine qui sont les plus touchés sur les quelques cas reportés.

A Mitsudje, Mitsamihuli et Fumbuni, les responsables interrogés exhortent l'Etat et la population à «*ne pas baisser la garde*» et «*renforcer les mesures de prévention et de surveillance*». Dans le milieu médical, on craint une recrudescence du paludisme «*si les choses restent en l'état*».

Le docteur Soulaimane Youssouf pense qu'il «*risque d'y avoir une flambée des cas de paludéens s'il n y a pas de suivi*». Pour lui, il faut désormais retourner sur le terrain pour identifier «*les failles et agir en conséquence*». Boinahidy Abdallah estime, pour sa part, que «*la population a d'ores et déjà compris l'intérêt de l'Artequick, mais tout reste à faire pour mieux endiguer la maladie*».

Le docteur Rahia Mmadi Soilihi juge qu'il est nécessaire de mettre en place une politique de prise en charge des voyageurs qui partent de Shindini ainsi que de ceux qui y arrivent. Sur les huit cas recensés à Fumbuni, quatre proviennent de Mwali. Ainsi, elle exhorte les autorités «*à songer sérieusement à cette situation en plus des zones de départ et d'arrivée réguliers*».

Et si tous s'accordent à dire que «*le paludisme est en phase de disparition*», il n'en demeure pas moins qu'il faut «*redoubler d'efforts et multiplier la prévention ainsi que la surveillance*». «*A défaut, touts les efforts et les moyens déployés jusqu'ici pour l'élimination du paludisme n'auront servis à rien*», insiste le docteur Soulaimane Youssouf.

Abdallah Mzembaba

Météo. Prévision pour la journée du 06/03/2014 (source Anacm)

La journée se passera sous une alternance de soleil et de

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

CHANGEMENT CLIMATIQUE : Maurice sera un centre d'informations pour l'Afrique de l'Est

6 March, 2014



Le ministre de l'Environnement et du Développement durable est intervenu hier au Sir Harilal Vaghjee Hall lors d'une cérémonie marquant le lancement de trois outils pédagogiques pour responsabiliser les jeunes sur le changement climatique. L'occasion pour Deva Virahsawmy d'annoncer que le Climate Change Information Centre, situé au siège de son ministère, sera bientôt rehaussé pour devenir un Regional Climate Change Information Hub pour la région de l'Afrique de l'Est. « Je vous rappelle qu'un centre d'information sur le changement climatique a été ouvert au siège de mon ministère et qu'il est accessible aux professionnels, aux étudiants et au public en général. Je saisis cette occasion pour inviter les enseignants et les étudiants à visiter notre Climate Change Information Centre afin d'en apprendre davantage sur ce phénomène climatique et d'obtenir les dernières données mises à jour. Dans notre volonté de partager ces informations avec les pays voisins, nous envisageons, dans un proche avenir, de faire de notre centre d'informations un Regional Climate Change Information Hub, c'est-à-dire une plaque tournante pour la région de l'Afrique de l'Est », a déclaré le ministre Virahsawmy en présence du ministre de l'Éducation, Vassant Bunwaree, et d'environ 500 élèves et responsables d'institutions primaires et secondaires. « Bien que le changement climatique affecte les individus de tous les âges, les jeunes subiront davantage ses impacts car ils devront faire face à ce défi climatique toute leur vie », a ajouté le ministre. « Les enfants et les jeunes comptent pour presque 40% de la population mondiale et sont les plus vulnérables au changement climatique. Très souvent, à cause des catastrophes naturelles, les jeunes sont forcés de quitter leur maison, comme nous l'avons vu lors du passage du cyclone Haiyan aux Philippines », a-t-il poursuivi. Deva

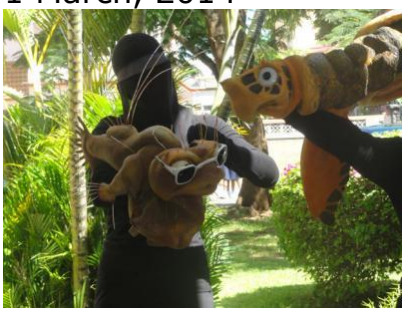
Virahsawmy a déclaré que la meilleure façon d'atténuer et/ou de s'adapter aux impact du changement climatique – qui durera des décennies encore –, c'est de promouvoir la responsabilisation environnementale à travers l'éducation. « C'est un puissant outils pour renforcer la résilience contre le changement climatique et les phénomènes climatiques extrêmes », a-t-il expliqué. Le ministre a rappelé les détails des mesures prises, préconisées par le Plan d'Action du MID (Maurice-Île-Durable), pour renforcer la capacité de la population, et des jeunes en particulier, pour faire face aux défis du changement climatique. C'est dans ce contexte, a poursuivi l'intervenant, que le ministère de l'Environnement et celui de l'Éducation ont élaboré ces trois outils pédagogiques, qui ont été lancés hier : un « Activity Book » pour les élèves de Std IV sur la façon de préserver nos zones côtières, un manuel pour les jeunes sur le changement climatique et un « Toolkit » déclinant 111 actions pour les jeunes afin de lutter contre le changement climatique à Maurice. « Ces trois outils pédagogiques ont pour but de responsabiliser nos jeunes sur l'importance de préserver l'environnement et à les rendre autonome afin qu'ils empruntent, avec confiance, la voie d'un développement durable », a conclu le ministre. Le ministre de l'Éducation, Vassant Bunwaree, a pour sa part rappelé les mesures prises par son ministère pour responsabiliser les élèves et étudiants sur l'importance de préserver l'environnement. Et de citer le tri sélectif des déchets et la création des jardins endémiques dans les écoles et collèges. Hier, les collégiens de La Gaulette SSS ont fait une présentation sous Power Point d'un projet de responsabilisation environnementale dans leur collège, alors que ceux de la France Boyer de la Giroday SSS ont présenté un projet de ségrégation de déchets qu'ils ont fait dans leur collège. Des composteurs ont ensuite été remis symboliquement à certains responsables d'institutions scolaires.

http://www.lemauricien.com/article/changement-climatique-maurice-sera-centre-d-informations-l-afrique-l

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

SPECTACLE—MARIONNETTISTES: Les enfants enchantés par l'univers marin

1 March, 2014



Plus de 1 000 enfants, âgés de 7 à 10 ans, ont assisté au spectacle de marionnettistes, « Dernières nouvelles de la mer », de la troupe française « Et demain… », jeudi et vendredi dernier au Conservatoire de musique François Mitterrand à Quatre-Bornes. Cependant ceux qui ont fait le déplacement vendredi n'ont pu voir le spectacle dans son ensemble à cause d'une coupure de courant dans cette région de Quatre-Bornes. Ils ont quand même été enchantés de leur rencontre avec les trois personnages principaux de l'histoire, Armande la tortue, Sam le requin et Lotta la lotte. Il est dix heures, en ce vendredi matin. Les enfants des écoles gouvernementales commencent à arriver au conservatoire François Mitterrand. A l'intérieur, l'atmosphère est grave. Les membres de la compagnie ont convoqué une réunion urgente afin de trouver une solution rapide pour ne pas annuler le spectacle à cause de la panne électrique. Entre temps, les professeurs accompagnateurs font patienter les enfants dans la cour. Une décision est enfin prise : les enfants auront droit aux jeux des marionnettistes et d'autres parties du spectacle, qui est une enquête sur la disparition de la faune et la flore, seront contées aux enfants.

Assis à même le sol, les enfants, attentifs, écoutent Emmanuel Suarez, metteur en scène de la pièce et comédien. Il introduit la pièce. Une introduction interactive. « A quoi ça sert la mer ? » leur demande-t-il. Les réponses fusent de tous côtés : « Il y a des poissons », « On mange les poissons », « On peut nager », « On peut y faire du sport », « Ça nou donne du sel ». Le comédien amène les enfants à pousser leur réflexion sur l'univers marin et son importance. Sans trop tarder, il aborde l'aspect de la pollution marine. Intervient ensuite « la police » sous-marine. Armande et Sam dans un premier temps. Les enfants, le regard arrondi,

ne quittent point des yeux la tortue et le requin manipulés par deux marionnettistes. Ils leur expliquent, de manière ludique, le monde marin et les pressions qu'il subit et ce, au plus grand plaisir des enfants, qui éclatent de rire de temps à autre. Intervient ensuite Lotta qui séduit d'emblée par sa manière de parler. A la fin de la séance, les enfants sont invités à prendre la parole. Contre tout attente, la première question porte sur la fabrication des marionnettes. Emmanuel et les deux marionnettistes Laetitia et Valérie leur expliquent que la tortue Armande est une sculpture faite à partir de matériaux de récupération alors que Sam le requin est coupé dans une mousse de latex et que ses dents sont faites de petites cuillers. Autres questions qui intéressent le groupe du matin : que fait-on des ailerons de requins ? Pourquoi ne faut-il pas marcher sur les coraux ? Que fait-on des tortues qu'on tue ? Ou encore « Comment la troupe a-t-elle eu l'idée de monter ce spectacle ? » Emmanuel Suarez explique aux enfants que les coraux sont d'une part vivants et d'autre part, ils servent d'habitat à de nombreuses espèces sous-marines. La soupe aux ailerons de requins, poursuit-il, est très prisée en Chine. Elle l'est aussi à Maurice, précisent des professeurs accompagnateurs. Cependant, lorsqu'on attrape un requin et qu'on lui coupe les ailerons, même si on le relâche, il ne peut plus vivre, « car sans ses ailerons, il ne peut pas nager », poursuit Emmanuel Suarez. Quant aux tortues, elles sont chassées pour leur viande mais comme la reproduction est longue et difficile et que leurs œufs de même que les bébés tortues sont la proie des prédateurs, il est difficile pour l'espèce de se reproduire comme il faut. La troupe travaille avec des scientifiques pour montrer des spectacles destinés aux enfants, devait également indiquer Emmanuel Suarez.

« Le spectacle prend tout son sens ici »

Emmanuel Suarez, le responsable de la troupe Et Demain…, affirme que le spectacle « Dernières nouvelles de la mer » prend tout son sens à Maurice et dans les pays de la région puisque l'histoire conte les pressions auxquelles font face leur univers marin alors qu'en Europe, l'enjeu est plutôt axé sur la consommation et les déchets. La troupe, indique-t-il, produit des pièces à 85% pour un public scolaire. Il se réjouit de l'affluence des enfants mauriciens avec deux groupes de 300 enfants le premier jour. Idem pour le deuxième jour, même si les comédiens ont été déçu de ne pouvoir montrer l'intégralité du spectacle aux enfants. Et Demain… a vu le jour en 2005 à l'initiative d'un groupe d'artistes, de scientifiques et de pédagogues qui ont décidé de se réunir en association en vue de sensibiliser et d'éduquer un jeune public à l'environnement par les arts vivants. Ainsi, ces différents corps de métiers travaillent en étroite collaboration pour transmettre des connaissances précises et inciter les enfants à la réflexion. Le rôle des artistes est de les rendre accessibles grâce au rire, au rêve et à la musique. A noter que ce spectacle s'inscrit dans le cadre de l'année internationale des Petits États insulaires en développement (PEID) qui prend fin, selon le calendrier des Nations unies, en septembre par la troisième conférence mondiale des PEID à Apia

(Samoa). La venue de la troupe à Maurice et dans l'océan Indien est rendue possible grâce au soutien de l'Union européenne et de la Commission de l'océan Indien sous leur projet ISLANDS et Smart Fish. Elle a commencé sa tournée dans la région le 17 février. Elle prendra fin par un quatrième spectacle à Madagascar, le 20 mars.

http://www.lemauricien.com/article/spectacle-marionnettistes-les-enfants-enchantes-l-univers-marin